

ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCILCONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

DISTRIBUTION GENERALE

E/CONF.8/2, Part V/Corr.1

20 août 1949

Français

Original : Anglais

MASTER FILE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS

ET LES TRANSPORTS AUTOMOBILES

Genève

23 août 1949

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

MEMORANDUM COMPARANT LE TEXTE DE TROIS CONVENTIONS

A REVISER ET CELUI DES DOCUMENTS DE

TRAVAIL I ET II

PARTIE V - CONDITIONS A REMPLIR PAR LES VEHICULES

Prière d'apporter les corrections suivantes au texte du
document E/CONF.8/2, Part V :

Page 2 : table des matières, Chapitre 1.

A la dernière ligne, après "Annexe 8. II. 1 et 3", ajouter "
" Art.24 ".

Page 7 : quatrième colonne. Ajouter au bas de la page le paragraphe
suivant :

"Article 24. Les cycles doivent remplir les conditions
techniques indiquées à l'Annexe 14."